LAFORET IMMOBILIER – SAS LES PORTES DU LUBERON au capital de 8000 €
RCS : AVIGNON 493875512
Siège social : 61 rue Carnot – 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Chaque agence est une entité indépendante.
N° TVA intra-communautaire : FR 484 938 755 12. Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens. Carte professionnelle CPI 8401 2018 000 026 365, Transaction sur immeubles et fonds de commerces + Gestion Immobilière, délivrée par la CCI de Vaucluse – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION -Garantie financière Transaction + Gestion : CEGC : 09507GES071 au 16 rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92919 LA DEFENSE CEDEX.

Ventes : Barème à compter du 01/02/2021

Les prix affichés sont nets, frais d'agence inclus et hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction habitation (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous) sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur à 70.000€	5000€	6000€
De 70.001€ à 100.000€		9%
De 100.001€ à 150.000€		8%
De 150.001€ à 300.000€		6,5%
De 300.001€ à 500.000€		5,5%
Supérieur à 500.001€		5%

Honoraires commerciales (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous) sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cession de bail	
Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 80.000€	7000€ (5833.33€ HT)
Egal ou supérieur à 80.000€	10%

Fonds de Commerce	
Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 80.000€	7000€ (5833.33€ HT)
Egal ou supérieur à 80.000€	10%

Honoraires pour estimation valeur vénale (RDV + dossier) : 100 € TTC

*Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations

Rémunération de l'agence qui se livre ou prête son concours à l'établissement de l'acte de location :

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et meublés :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** :

*7€ TTC /m² (5.84€ HT) de surface habitable à la charge du locataire et 7€ TTC /m² (5.84€ HT) de surface habitable à la charge du bailleur pour les biens de 1 à 44.99m².
*6€ TTC /m² (5€ HT) de surface habitable à la charge du locataire et 6€ TTC /m² (5€ HT) de surface habitable à la charge du bailleur pour les biens de 45m² à 79.99m².
*5 € TTC /m² (4.17€ HT) de surface habitable à la charge du locataire et 5€ TTC /m² (4.17€ HT) de surface habitable à la charge du bailleur pour les biens de 80m² et plus.

- **Etat des lieux** : 3 € TTC /m² (2.50€ HT) de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² (2.50€ HT) de surface habitable à la charge du bailleur.

Entremise-négociation : 200€ TTC (166.67€ HT) à la charge du bailleur selon le type de bien loué.

Honoraires pour les baux commerciaux et professionnels :

- 6% du loyer net annuel à la charge du preneur.

Honoraires pour garage, parking, cave et box :

- 115€ TTC à la charge du propriétaire et 115€ TTC à la charge du locataire. (Visite, constitution du dossier, rédaction du bail + état des lieux)

Honoraires de rédaction d'acte à la charge du demandeur :

Estimation valeur locative : 100 € TTC (déductible des honoraires de location)

Gestion locative

- Pour les biens de 1 à 44.99m² ..... 7,5% TTC des sommes encaissées (soit 6,25% HT)
- Pour les biens de 45 à 79.99m² ..... 7% TTC des sommes encaissées (soit 5,83% HT)
- Pour les biens de 80m² à plus ..... 6,5% TTC des sommes encaissées (soit 5,41% HT)

FRAIS SUPPLEMENTAIRES

Assurance contre les loyers impayés .....2,35% TTC
Vérification après travaux .....50€ TTC / Représentation à une AG .....50€ TTC
Clôture de dossier de gestion ..... 120€ TTC
*Voir offre en agence